

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord a continué de faire face à des déplacements importants tout au long de l'année 2015. Plus de 30 pour cent des déplacements observés à travers le monde ont eu lieu dans cette région, où trois situations d'urgence de niveau 3, mobilisant l'ensemble du système, sont en cours en Iraq, République arabe syrienne (Syrie) et au Yémen concernant 2,7 millions de réfugiés, 13,9 millions de déplacés internes et environ 374 200 apatrides.

La protection est restée la toute première priorité du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'organisation a travaillé en étroite coopération avec les gouvernements et les partenaires pour améliorer l'espace de protection, en s'attachant en particulier à plaider pour l'accès à la sécurité et la protection contre le refoulement, à renforcer l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, à promouvoir des cadres législatifs, à lutter contre le risque d'apatridie, à assurer la sécurité contre la violence et l'exploitation, et à rechercher des solutions durables, notamment en augmentant les possibilités de réinstallation.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Cet aperçu met en évidence les éléments clés des principales situations qui ont nécessité une réponse d'urgence et/ou une intervention soutenue de la part du HCR et de ses partenaires en 2015. Les différentes opérations sont décrites plus en détail dans les pages consacrées aux sous-régions ou aux pays correspondants sur le site *Global Focus* (<http://reporting.unhcr.org>).

HCR/Bassam Diab

Moyen- Orient et Afrique du Nord

Fatima, une déplacée syrienne âgée de 76 ans, vit avec son mari dans un complexe pour déplacés internes situé à Lattakia, en Syrie.



La crise en cours en **Syrie** a continué à provoquer des déplacements d'une ampleur sans précédent. Fin 2015, plus de 6,5 millions de Syriens étaient déplacés à l'intérieur de leur pays et 4,6 millions s'étaient réfugiés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. Dans ce contexte, le HCR a travaillé avec plus de 200 partenaires pour soutenir les plans d'intervention nationaux mis en place dans les cinq principaux pays d'accueil, conformément au Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP).

En dépit de la générosité dont les pays d'accueil et les donateurs ont continué à faire preuve, les conditions de vie des réfugiés syriens sont devenues de plus en plus difficiles au terme de plus de cinq années d'exil, un grand nombre d'entre eux sombrant encore davantage dans la misère. Dans le même temps, les gouvernements des pays d'accueil faisaient face à des problèmes économiques et sécuritaires causés par le conflit.

En Syrie, la situation humanitaire et les souffrances endurées par la population se sont considérablement aggravées en 2015. La question de l'accès sans risques, sans entrave et soutenu des organisations humanitaires aux différentes régions du pays est restée particulièrement problématique. Selon les estimations, 13,5 millions de personnes, dont 4,5 vivant dans des localités difficiles d'accès, avaient besoin d'une aide humanitaire.

En ce qui concerne les déplacements secondaires, on a assisté en 2015 à une augmentation notable du nombre de personnes qui cherchaient refuge en Europe. À la fin de l'année, les Syriens formaient la plus importante proportion des personnes entreprenant de dangereuses traversées en mer.

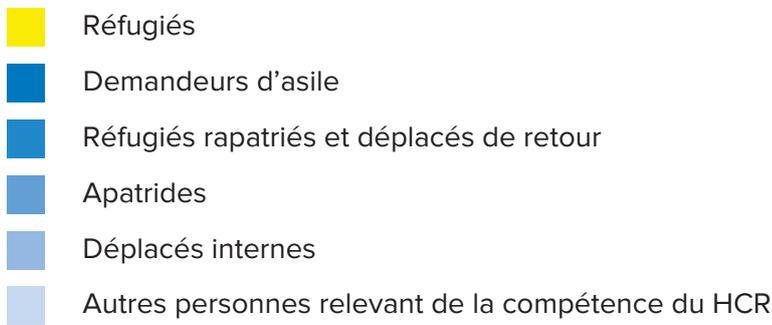
En **Iraq**, l'escalade du conflit armé a produit des déplacements internes de grande ampleur. Près de 3,3 millions de personnes avaient été déplacées à travers le pays depuis janvier 2014. Ce total ne tient pas compte, toutefois, des personnes déplacées par les violences confessionnelles entre 2006 et 2008, dont le nombre s'élevait à près d'un million. En 2015, près de 222 000 Iraquiens ont cherché asile dans la région. Un nombre croissant d'Iraquiens, confrontés à des conditions de vie précaires et à une paupérisation, ont eu recours à des stratégies d'adaptation néfastes ou à des déplacements secondaires.

La situation humanitaire du **Yémen**, alarmante et complexe, a continué de se dégrader. Du fait de l'intensification du conflit à la fin du mois de mars 2015, environ 170 000 personnes se sont enfuies à Djibouti, en Éthiopie, en Somalie et au Soudan, ainsi que dans d'autres pays de l'Est et de la Corne de l'Afrique. Plus de 2,5 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays et selon les estimations, 82 pour cent de la population yéménite avait

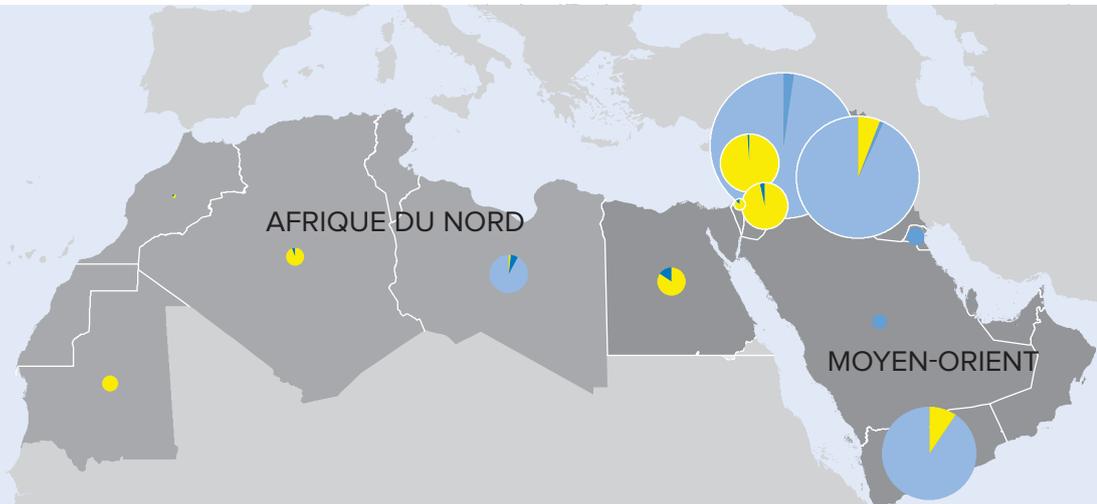
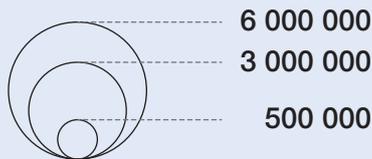
besoin d'aide humanitaire. Malgré l'insécurité, le Yémen a continué à accueillir quelque 267 000 réfugiés, résidant dans des zones urbaines ou dans le camp de Kharaz. Le pays a également reçu 92 500 nouveaux arrivants participant à des mouvements mixtes, les deux tiers d'entre eux arrivant après le début du conflit. Ce nombre représentait l'un des totaux annuels les plus élevés de la dernière décennie pour le Yémen. Au moins 95 personnes sont mortes ou ont disparu dans le golfe d'Aden en 2015.

Les troubles observés en **Libye** ont eu des répercussions négatives sur les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans ce pays, soit environ 435 000 déplacés internes et une centaine de milliers (estimation) de réfugiés et de demandeurs d'asile, dont plus de 36 400 enregistrés auprès du HCR. L'organisation a apporté une aide vitale aux individus jugés les plus vulnérables par l'intermédiaire de ses partenaires et de son personnel national, bien que l'accès soit demeuré très difficile. La coopération avec les garde-côtes et les services d'immigration libyens a été renforcée, et le HCR a pu avoir accès à 8 des 18 centres de détention gérés par les pouvoirs publics.

Les mouvements mixtes par voie de mer au départ de la Libye ont connu une croissance exponentielle en 2015. Quelque 127 500 personnes ont risqué leur vie en mer pour rallier l'Italie, représentant 83 pour cent



Taille des populations



des arrivées maritimes dans le pays. Dans ce contexte, les partenaires du HCR ont fourni une aide humanitaire d'urgence à environ 2 000 individus secourus en mer. Par une observation régulière des lieux de détention, le HCR a également identifié des personnes relevant de sa compétence qui avaient des besoins humanitaires particuliers, et a soit assuré leur remise en liberté soit recherché des alternatives à leur détention.

RÉALISATIONS ET IMPACT

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Le conflit se poursuivant tout au long de l'année 2015 en Iraq et en Syrie, le HCR a coordonné les

interventions auprès des réfugiés avec plus de 200 partenaires, conformément au Plan régional pour les réfugiés et la résilience. Un soutien a été apporté aux pays et aux communautés d'accueil, ainsi qu'aux Iraquiens et aux Syriens réfugiés dans la région.

L'aide en espèces, ciblée pour les plus vulnérables, et les activités d'enregistrement sont demeurées des priorités en 2015. Un soutien adapté a été offert à la quasi-totalité des Iraquiens et des Syriens ayant manifestement besoin d'une aide pour affronter l'hiver, dont : 1,5 million de Syriens réfugiés dans la région, 1,1 million de déplacés internes en Syrie, plus de 94 000 Iraquiens réfugiés dans la région et plus de 500 000 déplacés internes en Iraq. Le HCR a continué à procéder à l'enregistrement biométrique individuel des

personnes ayant besoin de protection internationale. En 2015, l'organisation a enregistré plus de 148 000 Syriens en Égypte, en Iraq, en Jordanie et au Liban. Les opérations ont traité elles-mêmes les demandes de détermination du statut de réfugié au titre du mandat du HCR pour préserver l'intégrité, la qualité et l'efficacité de la procédure.

Pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes et pour traiter les problèmes de protection des enfants réfugiés, le HCR a continué à appliquer une stratégie de prévention et de réponse multisectorielle, coordonnée et impliquant la participation de la communauté. Les activités visant à renforcer les systèmes de protection nationaux et fondés sur la communauté, ainsi que le suivi des lieux de détention, ont reçu la priorité.

L'organisation a offert une aide régulière aux réfugiés sahraouis hébergés dans les cinq camps de la région de Tindouf (Algérie). En octobre 2015, le HCR a coordonné l'intervention interorganisations mise en place pour répondre aux inondations survenues dans les cinq camps suite à des épisodes météorologiques imprévus.

Dans l'ensemble de la région, le HCR s'est concentré sur la protection des réfugiés urbains, l'assistance aux plus vulnérables et le plaidoyer, appelant à partager les charges avec les gouvernements et les communautés d'accueil.

Répondre aux mouvements mixtes

Les mouvements mixtes de grande ampleur se sont poursuivis, en particulier en Afrique du Nord. Bon nombre de personnes voyageant dans le cadre de ces mouvements étaient originaires d'Afrique subsaharienne et de la Corne de l'Afrique, ainsi que de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord elle-même, et cherchaient à se rendre en Europe.

Pour répondre aux mouvements mixtes, le HCR a adopté une approche régionale orientée sur quatre objectifs stratégiques : prévenir le refoulement, améliorer l'accès à la sécurité et à l'asile, permettre aux populations concernées d'être informées afin de prendre des décisions éclairées et renforcer l'espace de protection

et d'accès aux solutions dans les cadres de gestion des migrations plus larges.

En Afrique du Nord, le HCR a continué d'œuvrer à la mise en place de régimes d'asile nationaux efficaces, tout en cherchant à renforcer une gestion des mouvements mixtes attentive aux besoins de protection. L'élaboration de projets de lois sur l'asile et de stratégies nationales de gestion des migrations a progressé en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. En Libye, l'organisation a fourni des articles de première nécessité à près de 65 000 personnes relevant de sa compétence et a continué à communiquer des informations sur la protection et l'aide disponibles par le biais des lignes téléphoniques spéciales et des centres sociaux de ses partenaires à Benghazi et Tripoli.

Le HCR et l'OIM ont élaboré une approche commune pour faire face aux mouvements mixtes dans le cadre d'un plan d'intervention interorganisations au Yémen. Ces « Propositions pour une action stratégique dans le golfe d'Aden et en mer Rouge, en accordant une attention particulière à la situation au Yémen », visent à répondre aux déplacements secondaires des réfugiés et des migrants.

Assurer la protection des déplacés internes

Le HCR a continué d'appuyer le cadre de coordination interinstitutions en assumant

la fonction de chef de file des secteurs de la protection, des abris et des articles non alimentaires, ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps en Iraq et en Syrie.

En Syrie, quelque 3,2 millions de personnes ont reçu des articles de première nécessité ; parmi les bénéficiaires figuraient près de 430 000 personnes vivant dans plus de 30 localités difficiles d'accès et quelque 469 000 personnes assistées dans le cadre d'opérations transfrontalières.

Au Yémen, l'organisation a distribué, en collaboration avec ses partenaires, des articles de première nécessité et des matériaux pour abris à plus de 283 000 déplacés internes dans 19 des 21 gouvernorats que compte le pays. Le HCR a conjointement conduit les activités de suivi des conditions de protection des déplacés internes et actualisé régulièrement les chiffres relatifs à la population déplacée à l'intérieur du pays.

Rechercher des solutions durables

En 2015, le HCR a encouragé les États de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à entreprendre une ou plusieurs des 10 actions énumérées dans le Plan d'action mondial, qui présente la stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la campagne destinée à

éliminer l'apatridie d'ici à 2024. Les efforts de sensibilisation et de communication ont été orientés sur la lutte contre le risque d'apatridie en situation de déplacement forcé, la séparation des familles et la perte ou la destruction des papiers d'identité. Le HCR a travaillé avec les gouvernements pour assurer l'enregistrement des naissances des enfants réfugiés nés en exil et des enfants déplacés à l'intérieur de leur pays, et pour remédier aux lacunes qui, dans les lois sur la nationalité, augmentaient le risque d'apatridie.

Le HCR s'est efforcé d'apporter des solutions durables aux personnes relevant de sa compétence, notamment par le biais de la réinstallation. Les dossiers de près de 67 000 réfugiés originaires de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont été soumis aux fins de réinstallation en 2015. Tout en accélérant la préparation des dossiers de réinstallation, l'organisation a recommandé de mettre en place d'autres modalités d'admission, comme les visas humanitaires, les parrainages privés fondés sur la collectivité, les régimes de mobilité liée au travail et le regroupement familial, y compris pour les membres de la famille élargie.

En Mauritanie, le HCR a renforcé les activités d'autosuffisance au profit de quelque 50 000 réfugiés accueillis au camp de M'bera,

notamment en poursuivant ses investissements dans l'éducation, la formation et les projets générateurs de revenus. À l'issue d'une campagne de vérification entreprise en 2015, la nationalité de quelque 3 700 rapatriés mauritaniens a été confirmée. Les rapatriés ont bénéficié d'une aide pour se réintégrer dans leur région d'origine et leurs dossiers ont été désactivés dans la base de données contenant les coordonnées des réfugiés enregistrés. Les dossiers de 8 000 autres rapatriés, dont la nationalité a été confirmée, seront désactivés dans la base de données du HCR en 2016.

Renforcer le leadership et la coordination

Le HCR a encore renforcé son partenariat avec les États, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les représentants de la société civile de l'ensemble de la région. Le Haut Commissariat a poursuivi son étroite coopération avec des organisations régionales telles que la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique et le Conseil de coopération du Golfe. En outre, les partenariats avec le secteur privé et les acteurs de développement ont été consolidés, en particulier dans le cadre de la réponse à la crise syrienne.

CONTRAINTES

L'insécurité a continué à faire obstacle à la fourniture de l'aide humanitaire et à entraver l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR. Bien que tous les efforts aient été déployés pour renforcer l'assistance dans les zones difficiles d'accès, il a été difficile de fournir des articles de première nécessité dans certains pays, dont l'Iraq, la Libye, la Syrie et le Yémen. Les opérations du HCR dans la région ont également, comme précédemment, été contrariées par les situations politiques instables et imprévisibles.

La situation humanitaire a considérablement empiré en 2015, les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de protection internationale devenant plus vulnérables à mesure que leur déplacement se prolongeait. Les populations déplacées ont perdu espoir et ce sentiment était palpable, tout comme la charge accrue pesant sur les communautés d'accueil des réfugiés.

Sachant que plus de 85 pour cent des personnes réfugiées dans la région vivaient au sein de communautés d'accueil, la situation désastreuse des réfugiés urbains a exigé une attention particulière. En effet, un grand nombre de réfugiés syriens installés dans des grandes villes vivaient dans des conditions d'extrême

Informations financières

Le budget initialement établi pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en 2015, approuvé par le Comité exécutif en 2014, s'élevait à 1,886 milliard de dollars E.-U. Fin 2015, le budget révisé de l'année 2015 avait atteint 2,137 milliards de dollars E.-U., principalement en raison des besoins supplémentaires engendrés par la situation au Yémen et par la situation des réfugiés et déplacés irakiens.

Le montant total des contributions s'est élevé à 1,229 milliard de dollars E.-U., de sorte que la moitié des besoins recensés dans la région n'ont pas été satisfaits.

En dépit du montant record des contributions, le niveau de financement obtenu en 2015 n'a pas été aussi important que les besoins. Ce déficit a notamment produit les effets suivants :

- La composante 'moyens de subsistance' du Plan régional pour les réfugiés et la résilience a souffert d'un sous-financement critique (21 pour cent), ce qui a affaibli la capacité des ménages réfugiés et des communautés d'accueil à lutter contre la pauvreté.
- En Algérie, seules 2 000 familles de réfugiés sur 17 000 ont bénéficié d'une aide à la remise en état des abris après que leurs logements aient été endommagés ou détruits par les inondations.
- En Iraq, le secteur de l'éducation a été victime d'un grave sous-financement. Dans les camps de la Région du Kurdistan (Iraq), 71 pour cent seulement des réfugiés syriens âgés de 6 à 17 ans ont été à l'école. Certaines écoles ont été fermées en 2015 car il était impossible de verser leurs salaires aux enseignants. De plus, un grand nombre d'écoles ont fonctionné par classes alternées afin de répondre à la forte demande de places.
- Au Liban, bien que 860 000 Libanais, Syriens et Palestiniens aient bénéficié à titre individuel d'une aide alimentaire mensuelle dans le cadre de programmes de distribution d'espèces, les fonds versés à titre individuel sont passés de 27 dollars E.-U. par mois à une moyenne de 18,2 dollars E.-U. par mois.
- En Mauritanie, les contraintes liées au financement ont limité les initiatives d'appui aux moyens de subsistance. Quelque 1 500 personnes relevant de la compétence du HCR et considérées comme vulnérables n'ont pas pu bénéficier d'activités génératrices de revenus.
- Au Yémen, l'aide disponible pour les victimes de violences sexuelles et sexistes a été réduite et seules 90 des 250 victimes identifiées ont pu être inscrites à des activités génératrices de revenus.

pauvreté et ont été obligés de recourir à des stratégies néfastes pour assurer leur survie.

Les pays d'Afrique du Nord ont été confrontés à des défis croissants causés par les mouvements mixtes, notamment au trafic et à la traite des migrants et des réfugiés qui risquent leur vie pour se rendre en Europe ou pour rallier d'autres destinations en Afrique du Nord.

Du fait des crises en cours et de l'environnement opérationnel complexe qui caractérise la région, les chances de trouver des solutions durables pour la plupart des populations réfugiées sont restées minimales. En conséquence, le HCR s'est attaché à privilégier l'innovation afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'obtenir des gains d'efficacité, au bénéfice des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence.

Les opérations du HCR dans la région ont été gravement pénalisées par l'insuffisance du financement. Ainsi, à la fin de l'année 2015, le Plan régional pour les réfugiés et la résilience avait été financé à hauteur de 62 pour cent seulement. ■

Dépenses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord | 2011-2015

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | DOLLARS E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
MOYEN-ORIENT						
Iraq	Budget	136 096 621	2 045 988	35 763 788	382 158 525	556 064 922
	Dépenses	102 035 214	1 499 491	11 329 620	151 481 108	266 345 433
Israël	Budget	3 207 939	0	0	0	3 207 939
	Dépenses	2 755 898	0	0	0	2 755 898
Jordanie	Budget	328 877 516	0	0	0	328 877 516
	Dépenses	208 743 090	0	0	0	208 743 090
Liban	Budget	480 453 635	1 242 275	0	0	481 695 910
	Dépenses	318 557 297	205 636	0	0	318 762 933
Arabie saoudite – Bureau régional ¹	Budget	4 577 895	320 000	0	0	4 897 895
	Dépenses	3 321 862	258 138	0	0	3 580 000
Syrie – Bureau régional de coordination pour les réfugiés	Budget	35 614 693	0	0	0	35 614 693
	Dépenses	22 878 549	0	0	0	22 878 549
République arabe syrienne	Budget	56 815 990	179 730	0	309 778 397	366 774 117
	Dépenses	23 272 341	126 601	0	150 368 031	173 766 973
Émirats arabes unis	Budget	2 971 041	110 000	0	0	3 081 041
	Dépenses	2 242 609	78 228	0	0	2 320 836
Yémen	Budget	54 533 885	0	0	52 889 729	107 423 614
	Dépenses	30 629 251	0	0	28 521 223	59 150 474
Activités régionales	Budget	66 254 567	0	0	0	66 254 567
	Dépenses	930 072	0	0	0	930 072
Sous-total	Budget	1 169 403 783	3 897 994	35 763 788	744 826 650	1 953 892 215
	Dépenses	715 366 184	2 168 094	11 329 620	330 370 363	1 059 234 260
AFRIQUE DU NORD						
Algérie	Budget	33 227 036	0	0	0	33 227 036
	Dépenses	16 010 470	0	0	0	16 010 470
Égypte – Bureau régional	Budget	85 120 372	50 000	0	0	85 170 372
	Dépenses	46 409 664	31 621	0	0	46 441 285
Libye	Budget	18 212 314	0	0	2 218 046	20 430 360
	Dépenses	6 714 574	0	0	1 834 639	8 549 212
Mauritanie	Budget	24 368 374	0	0	0	24 368 374
	Dépenses	13 029 283	0	0	0	13 029 283
Maroc	Budget	4 166 919	0	0	0	4 166 919
	Dépenses	3 065 906	0	0	0	3 065 906
Tunisie	Budget	6 644 560	0	0	0	6 644 560
	Dépenses	3 593 599	0	0	0	3 593 599
<i>Sahara occidental:</i> Mesures de rétablissement de la confiance	Budget	7 213 152	0	0	0	7 213 152
	Dépenses	1 564 125	0	0	0	1 564 125
Activités régionales	Budget	2 246 029	0	0	0	2 246 029
	Dépenses	225 305	0	0	0	225 305
Sous-total	Budget	181 198 757	50 000	0	2 218 046	183 466 803
	Dépenses	90 612 925	31 621	0	1 834 639	92 479 185
Total – Afrique du Nord et Moyen-Orient	Budget	1 350 602 539	3 947 994	35 763 788	747 044 696	2 137 359 017
	Dépenses	805 979 109	2 199 715	11 329 620	332 205 001	1 151 713 445

¹Inclut les activités au Koweït

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | DOLLARS E.-U.

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les pilliers	Total
Australie	18 124 410			18 124 410
Autriche	905 495	548 246	1 156 463	2 610 203
Belgique	1 402 918	5 981 781		7 384 699
Canada	13 967 102	4 340 278	11 709 831	30 017 211
Fonds central d'intervention d'urgence	9 545 134	13 882 485		23 427 619
Chypre			10 965	10 965
République tchèque	1 784 298	782 779		2 567 077
Danemark	300 000		6 899 223	7 199 223
Union européenne	91 812 023	3 497 237	2 663 164	97 972 423
Finlande	8 333 257			8 333 257
France	10 072 597	1 996 491		12 069 088
Allemagne	2 864 123	17 399 676	56 700 261	76 964 061
Saint-Siège	49 656			49 656
Fonds commun humanitaire pour le Yémen	239 841	192 998		432 839
Hongrie			264 550	264 550
Islande			600 000	600 000
Irlande	897 868	1 058 201		1 956 069
Italie	3 028 561	566 893	1 648 352	5 243 806
Japon	30 429 278	22 410 000	2 501 668	55 340 946
Koweït	101 000 000	19 000 000	106 762	120 106 762
Lettonie	55 249			55 249
Liechtenstein			211 576	211 576
Lituanie	43 573			43 573
Luxembourg	1 232 228	250 313	500 626	1 983 167
Malte	27 655			27 655
Monaco	187 735		55 310	243 044
Maroc			24 656	24 656
Pays-Bas	24 975 313			24 975 313
Norvège	4 356 923	4 400 449	16 116 912	24 874 283
Philippines			10 000	10 000
Pologne	991 301			991 301
Portugal	84 175			84 175
Donateurs privés – Argentine			1 768	1 768
Donateurs privés – Australie	19 449	23 349	1 361 812	1 404 609
Donateurs privés – Autriche	18 348		1 571	19 919
Donateurs privés – Bangladesh			4 473	4 473
Donateurs privés – Canada	203 934	5 645	1 102 510	1 312 089
Donateurs privés – Chine (RAS de Hong Kong)	41 547	12 107	202 466	256 120
Donateurs privés – Danemark	65 000			65 000
Donateurs privés – Égypte	1 500			1 500
Donateurs privés – France	44 199		49 202	93 401
Donateurs privés – Allemagne	4 483 032	2 370 631	657 895	7 511 557
Donateurs privés – Grèce			40 827	40 827
Donateurs privés – Irlande	5 129			5 129
Donateurs privés – Italie	348 822	66 585	263 102	678 508
Donateurs privés – Japon	31 473	75	358 749	390 297
Donateurs privés – Koweït	50 000			50 000

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Donateurs privés – Liban	6 113			6 113
Donateurs privés – Monaco			167 785	167 785
Donateurs privés – Pakistan	525			525
Donateurs privés – Qatar	243 136	342 933		586 069
Donateurs privés – République de Corée	100 765		1 285 034	1 385 799
Donateurs privés – Arabie saoudite	98 342	50 000		148 342
Donateurs privés – Singapour	10 000			10 000
Donateurs privés – Espagne	140 024		303 427	443 450
Donateurs privés – Suède	265 975	460 946	2 759 417	3 486 337
Donateurs privés – Suisse	4 528 030		1 203 537	5 731 568
Donateurs privés – Thaïlande			19 159	19 159
Donateurs privés – Pays-Bas	9 315 323	1 278 070	207 847	10 801 241
Donateurs privés – Émirats arabes unis	2 165 726		362 886	2 528 612
Donateurs privés – Royaume-Uni		14 470	130 058	144 528
Donateurs privés – États-Unis d'Amérique	1 802 111	218 779	1 736 555	3 757 444
Donateurs privés – Tunisie			333 962	333 962
Donateurs privés – Turquie	7 685			7 685
Qatar	744 247			744 247
République de Corée			500 000	500 000
Roumanie	50 000			50 000
Fédération de Russie	300 000	500 000		800 000
Arabie saoudite	2 923 000	25 649 657		28 572 657
Slovaquie			33 670	33 670
Espagne	5 822 862	474 868	24 508	6 322 238
Suède	2 887 774	2 361 103	5 646 157	10 895 034
Suisse	7 358 235	6 172 187		13 530 422
Émirats arabes unis	2 333 279			2 333 279
Royaume-Uni	77 024 823	25 230 630		102 255 453
Fonds des Nations Unies de secours d'urgence		750 338		750 338
Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU		534 600		534 600
Fonds des Nations Unies pour la population	95 793			95 793
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	120 000			120 000
États-Unis d'Amérique	245 020 535	83 250 000	168 400 000	496 670 535
Total	695 387 446	246 074 798	288 338 692	1 229 800 936

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les « Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat » (NAM).